

Jean-Marie UTARD

Marcel GODARD

Prêtre et compositeur

*Prêtre, maître de chapelle et compositeur,
Monseigneur Marcel Godard nous fait
revivre le renouveau du chant liturgique
depuis la fin de la seconde guerre mondiale.*

Jean-Marie Utard : De 1940 à 2006, vous avez accompagné, soit comme compositeur et acteur, soit comme observateur et témoin, le renouveau du chant liturgique français. Quel riche parcours ! Commençons, si vous le voulez bien, par le début, les années de la guerre...

Marcel Godard : De 1940 à 1943, en pleine guerre, je trouve un Maître en musique, Pierre Giriat, disciple de Vincent d'Indy. Au delà de l'harmonie, il m'élargit l'esprit et m'initie à la véritable musique, la musique vivante. Professeur au Conservatoire de Lyon, il a eu sur moi une influence considérable. De 1943 à 1945, requis en Allemagne au service du STO, je découvre, à Leipzig, la tradition de J.-S. Bach, bien vivante chez les Thomaner (chanteurs de Saint-Thomas) et le Cantor génial de l'époque qui les dirige : Günther Ramin.

J.M.U. : *En 1945, à la libération, vous êtes jeune prêtre et Lyon est le théâtre d'un renouveau irrésistible !*

M.G. : J'adhère à ce renouveau qui part des élèves du Grand Séminaire Saint-Irénée de Lyon, jeunes poètes et musiciens désireux de renouveler la liturgie et sa musique au contact de la Parole de Dieu et des Pères de l'Église. Nos livres-sources sont "Le Mystère pascal" de Louis Bouyer et les trois volumes de "Missarum Solemnia" de Jungmann. Ainsi naît, en 1951, ce fameux nouveau recueil de chants en français intitulé *Les deux tables*. Les poètes sont Jean Serval, Jean Vanel qui signe Jean Chrestien, Paul Bony qui signe Paul Dorlay. Les musiciens sont Jef Marthouret, l'âme du groupe, qui signe Robert Jef, Claude Rozier, Joseph Gelineau, et moi-même quelque peu. Parallèlement, Joseph Gelineau lance un livre de psaumes : les récitatifs musicaux sont de lui, mais les paroles viennent du texte même des psaumes nouvellement traduits en français par la Bible de Jérusalem.



J.M.U. : *De 1952 à 1954, vous avez la chance d'être envoyé à Paris pour y suivre un enseignement musical sérieux à l'Institut Grégorien et au Conservatoire National (situé alors rue de Madrid).*

M.G. : Oui, chance extrême car j'ai des professeurs remarquables :

- Auguste Le Guennant, qui m'apprend le secret de la beauté de la phrase grégorienne.
- Édouard Souberbielle (gendre de Léon Bloy), qui me donne les clés de l'harmonie et du contrepoint et développe mon métier d'organiste compositeur et improvisateur.
- Norbert Dufourcq, qui m'ouvre, comme une fresque, toute la musique française.
- En parallèle, Gaston Litaize m'impressionne par son immense talent à préluder à l'orgue les introits grégoriens de chaque dimanche.

J.M.U. : En 1954, à votre retour à Lyon, vous songez à composer sérieusement de la musique...

M.G. : En 1958, ma nomination comme Maître de Chapelle de la Cathédrale Saint-Jean de Lyon m'en donne l'occasion. Ainsi je ne regrette rien pour ce premier motet à deux voix d'enfants et orgue *Laudate Dominum* (1er janvier 1958) ; la joie l'habite toujours. Rien à regretter non plus pour ce chœur intitulé *Au bienheureux et unique souverain* (1959) sur des paroles de saint Paul (1 Tim 6, 15-16), avec trois trompettes et orgue. Je garde dans mon cœur aussi ce chant de Noël *Ce jour est plein de joie* pour trois voix d'enfants et orgue (25 décembre 1963). Un grand psaume responsorial se fait jour à la Pentecôte 1964 : *L'Esprit du Seigneur remplit l'univers* (Ps 103). Ce psaume 103 est toujours chanté à la messe de Pentecôte à la cathédrale Saint-Jean de Lyon.

J.M.U. : En 1971, Mgr Belliard, Président de l'Union Fédérale Française de Musique Sacrée, vous demande de le remplacer à cette fonction qui regroupe toutes les associations vivantes de musique liturgique (éditeurs, auteurs, compositeurs, poètes, chorales, organistes)...

M.G. : C'est là que je fais connaissance avec tous les ouvriers de la louange sacrée en France, généreux, mais pas tous du même avis : David Jullien, Joseph Roucairol, Didier Rimaud, Joseph Gelineau (le cerveau du groupe), Gaston Roussel, Jean Bonfils, tous les responsables diocésains de musique liturgique, les membres du CNPL. Des réunions, des congrès sont organisés. Des idées fusent. Des oeuvres naissent. Des poètes déjà confirmés écrivent, tels Patrice de La Tour du Pin, Didier Rimaud, Marie-Pierre Faure, Nicole Berthet. Des textes arrivent. Ils sont pensés, corrigés, porteurs de théologie vraie.

J.M.U. : 1971 marque aussi vos débuts de compositeur pour orgue.

M.G. : Je pratique l'orgue et lui donne beaucoup de place dans mon travail de composition. Se succéderont ainsi différents recueils : *Le petit livre d'orgue*, *Tema con variazioni*, *Incandescence* et, tout dernièrement, *Dix petites tapisseries* (2003).

Toutes ces pièces sont en relation avec un rite liturgique, jamais plaquées.

J.M.U. : A partir de 1984, vous composez, avec Didier Rimaud, de grandes cantates avec orchestre.

M.G. : Ce seront, dans l'ordre, *Les vêpres de l'Immaculée* (1984), *Les combats de Dieu* (1991), *La Vierge à l'enfant* (1996), *Paroles pour l'an 2000* (2000), *La Passion selon Saint Marc* (2002) et, en parallèle, des oeuvres profanes comme *L'enfant à la colombe*, opéra ballet (1985), *Le sabotier rieur*, conte de Noël (1990), et *Cinq histoires naturelles de Jules Renard* (1992).

J.M.U. : L'année 1986 est à marquer d'une pierre blanche, puisque c'est l'année de la venue de Jean-Paul II à Lyon !

M.G. : Je compose pour cette messe le psaume 39 *Seigneur Jésus, ton amour m'a saisi* et *Alleluia* qui a depuis pris le nom d'*Alleluia-Eurexpo* : il fait partie des oeuvres qui, à force d'être populaires, ont perdu en route le nom de leur compositeur, rançon de la gloire !

J.M.U. : Vous avez, dites-vous souvent, trois convictions en matière de chant liturgique...

M.G. : Ma première conviction est que le chant liturgique ne portera son fruit d'action de grâce ou de supplication que s'il est lié à la Parole, comme une main est liée à l'autre. À tel point qu'il faudrait presque dire que la Parole est la main principale et la musique la main secondaire qui est là pour informer l'autre, la dilater, la colorer, la rendre lyrique. La musique du chant liturgique joue un rôle de servante.

Ma deuxième conviction est que la langue française a son génie propre. L'accent n'est pas à confondre avec l'appui rythmique, celui de la scansion, qui est détestable s'il est exagéré. "Le ridicule de la scansion, a écrit Paul Valéry, est de réduire la musique à la barre de mesure quand la musique consiste à faire oublier la mesure". L'accent, lui, soulève le mot, rend expressif les groupes de mots. Il n'est pas pertinent (i.e. immuable). Sous l'effet de l'émotivité, de la persuasion, de la conviction, l'accent peut se déplacer. Il sera souvent l'accent d'attaque, comme chez Paul Claudel et Arthur Honegger.

Ma troisième conviction est que les pré-supposés essentiels à toute création liturgique sont une Eglise vraiment évangélique, une vie communautaire engagée, une foi désinstallante, le courage et la spontanéité de l'expérimentation.